

Questions orales

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, vous avez un exemple classique du problème des néo-démocrates.

Le député prépare sa question avant de venir à la Chambre. Je réponds à une dizaine de questions et je donne des explications claires et nettes et, nonobstant cela, il ne change pas sa question. Il répète la même question. Il n'avait aucune raison d'agir de la sorte. J'ai fourni toutes les réponses voulues en ce qui concerne le comportement des deux personnes en question, et je le répète pour l'honorable député.

[Traduction]

Des voix: Non, non.

Une voix: Certainement pas.

M. Nystrom: Le premier ministre n'a pas répondu à la question. Il n'est pas sincère, et cela, les Canadiens le savent.

M. le Président: A l'ordre, à l'ordre. Je rappelle à l'ordre les deux côtés de la Chambre. A l'ordre. Une question supplémentaire immédiatement.

M. Nystrom: Ma question est nouvelle, monsieur le Président, et je tiens à ce que le premier ministre y réponde. Le ministre des Pêches du Canada a été renvoyé, car il ne s'est pas bien acquitté de sa tâche.

M. le Président: A l'ordre, non. J'ai prié le député de poser sa question immédiatement; il ne l'a pas fait. Non. Le député de Montréal-Sainte-Marie.

* * *

[Français]

LA SÉCURITÉ SOCIALE

LA POLITIQUE RELATIVE AUX PROGRAMMES SOCIAUX

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le Président . . .

[Traduction]

M. le Président: A l'ordre, à l'ordre. Je prie tous les députés, et notamment ceux de la majorité, de permettre que l'on entende les questions et les réponses.

[Français]

M. Malépart: Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre concernant un sujet aussi important que la politique de soutien du revenu, d'aide aux familles avec enfants.

Monsieur le premier ministre, dans un engagement de votre gouvernement du mois de janvier, et je cite: «Aucune économie réalisée par suite de la modification des programmes ne servira à réduire le déficit . . . » Est-ce que le premier ministre est capable de nous expliquer comment il se fait que son gouvernement n'a pas respecté sa parole et qu'il a réduit 15 millions de dollars en 1985-1986, et 40 millions de dollars en 1986-1987?

[Traduction]

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, mon vis-à-vis se rappellera que cette question fait justement l'objet des débats de la

Chambre. Je lui signalerais également qu'en outre du document de consultation, s'il jette un coup d'œil à l'augmentation des crédits budgétaires pour le ministère et aussi pour toute l'enveloppe de la politique sociale, il constatera que cette hausse dépasse les sommes que le projet C-70 permettront d'économiser.

[Français]

LA RÉDUCTION DES ALLOCATIONS FAMILIALES

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le Président, je désire poser une question supplémentaire au premier ministre.

Les familles du Québec et du reste du Canada voudraient savoir pourquoi son gouvernement décide de réduire en 1986 les allocations familiales qui favorisent les familles à moyen et à faible revenus et qu'il attend 1987 pour modifier . . .

• (1440)

[Traduction]

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, la chose est déjà prévue dans le budget. Je signale au député que ce n'est pas une première. En 1976, son gouvernement avait désindexé intégralement une première fois les allocations familiales et il a fait de même en 1982 dans le cadre de son programme de 6 et 5 p. 100. Si ces mesures n'avaient jamais été votées, les allocations familiales seraient beaucoup plus élevées. En somme, le député n'a qu'à jeter un coup d'œil à ses propres antécédents pour constater que ce qu'il affirme aujourd'hui est tout à fait contraire à la conduite de son parti à l'époque.

* * *

LES PÊCHES

LA VENTE DE THON EN CONSERVE—LA RESPONSABILITÉ D'INFORMER LE PREMIER MINISTRE

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Il a maintenant dit clairement à la Chambre que c'est seulement en apprenant que la télévision et les informations nationales parlaient du scandale du thon qu'il avait été mis au courant de ces scandales. La question que je pose au premier ministre est très simple. Qui, chez ses collaborateurs ou au cabinet des ministres, aurait dû être responsable de l'en informer avant cela?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, cette responsabilité appartient au ministre. L'ancien ministre auquel les députés ont à juste titre rendu hommage hier a pris ses responsabilités en l'occurrence. Il a pensé qu'il faisait ce qu'il fallait faire. Il est certes revenu sur son jugement à la lumière des événements, et s'est conduit en homme d'honneur en présentant sa démission. Cette responsabilité relevait du ministre, et l'ancien ministre a pris ses responsabilités comme il me l'a dit et comme il l'a dit à la Chambre en réponse aux questions qui lui ont été posées la semaine dernière. J'ai déjà expliqué dans quelles circonstances des représentants de mon personnel avaient attiré l'attention du ministre sur cette question.